

# ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

PÉRIGNY ET SAINT-ROGATIEN

Du **2 juin au 31 décembre 2020**, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, les communes de Périgny et de Saint-Rogatien, en partenariat avec Atmo Nouvelle-Aquitaine, vont mener une étude sur la qualité de l'air.

Les molécules émises par les activités industrielles seront mesurées aux moyens de capteurs répartis sur les communes de Périgny, Saint-Rogatien, Dompierre sur Mer et Saint-Médard-d'Aunis (d'août à septembre 2020). Durant cette période et en accompagnement des mesures, un dispositif de signalement des odeurs est mis en place.



Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**



## LES SITES DE MESURE



\* Placé à l'écart de la zone d'étude, le site de fond permet de comparer la qualité de l'air générale du secteur à celle observée à proximité des activités industrielles.

## LES MOLÉCULES MESURÉES

Famille des Hydrocarbures Aromatiques	Benzène Toluène Ethylbenzène Xylène	Composés Organiques Volatils	Hydrogène Sulfuré	Ammoniac et amines totales	Composés Organiques Volatils Non Méthaniques Mercaptans	Poussières Oxydes d'azotes Dioxyde de soufre
---------------------------------------	----------------------------------------------	------------------------------	-------------------	----------------------------	---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

## LES INSTRUMENTS DE MESURES

Suivant les molécules mesurées, les instruments de mesures sont différents.

Mesures en continu  
PM10, NO<sub>x</sub>, SO<sub>2</sub>, H<sub>2</sub>S



Mesures Automatiques  
HAP



Tubes passifs  
H<sub>2</sub>S, BTEX, COV, COVNM



## UNE PLATEFORME PARTICIPATIVE EN LIGNE

Dans le cadre de l'étude, une plateforme de signalement des odeurs issue du travail des acteurs du territoire est mise en ligne. Elle vous permet de déclarer les

nuisances olfactives que vous constatez. Ces signalements permettront d'affiner les résultats de l'étude.

La plateforme : [nuisances.avenir-sante-environnement.fr](https://nuisances.avenir-sante-environnement.fr)

